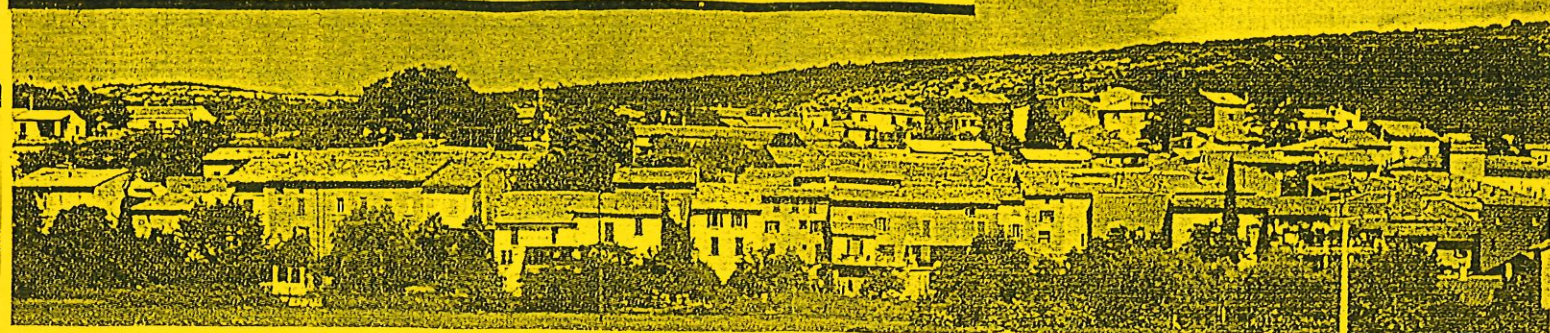


Comme pour les commerçants le mois dernier, cette publicité est offerte ce mois-ci aux artisans. Nous souhaitons qu'elle favorise vos ventes et sommes à votre disposition pour la renouveler à tarif très modique

PEINTURE MICHEL TORRENTE QUARTIER CANDY ROUTE DE NAPLE TEL. 94 867776	FRIPERIE PIERRE LOVERA 1 RUE DE PROVENCE TEL. 94.867122	PLATRIER TRADITIONNEL DANIEL TOSELLO 31 RUE NOTRE DAME TEL. 94.866184	HOME AZUR PLOMBERIE ELECTRICITE RUE DE LA COLLINE TEL. 94 866048
MARBRERIE MONUMENTS FUNERAIRES QUARTIER NEGADISSES TEL. 94.867381 JEAN GRISOLLE	TAILLEUR DE PIERRES BERNARD LEROY 13 RUE DE PROVENCE TEL. 94.866039	CARRELAGE J. PIERRE CIA RUE FREDERIC MISTRAL TEL. 94.867427	CORDONNERIE CUIR MARC SERVELLE IMP. DOMMARGUIN TEL. 94.867143
ELEVAGE AVICOLE AIGNAN ET FILS QUARTIER LE PONT TEL. 94.867276	TERRASSEMENT T.P. MICHEL CODONNEL QUARTIER LES AIRES TEL. 94.867809	GENERAL DEPANNAGE ELECTROMENAGER QUARTIER TRUMIAN TEL. 94.866215	PLOMBERIE JOEL DELAPORTE QUARTIER LES FABRES TEL. 94.867298
ATELIER DE POTIER VINCENT PREZIOSI QUARTIER NEGADISSES TEL. 94.867019	POMPES FUNEBRES MAISON BAPTISTE QUARTIER NAPLE TEL. 94.867280	ENTREPRISE DE MACONNERIE J. REBUFFATI TEL. 94.867367	COIFFURE HOMMES ET DAMES MARIE JOSE SEPTEMBER OUVERT LE MATIN 10 RUE NOTRE DAME TEL. 94.866325
PLATRIER ANDRE GOSSIN QUARTIER DES FABRES TEL. 94.867731	PARCS ET JARDINS SOVAPA.J. TEL. 94.867404	TARIF DE LA PUBLICITE .La page 279 Frs 1/2 Page 150 Frs. 1/4 page 90 Frs. 1/8 de page 54 Frs. 1/16 de page 30 Frs. Prix par parution mensuelle. Distribution gratuite à 550 exemplaires dans la commune et les environs. Les ordres d'insertion doivent nous parvenir avant le 1 ^{er} de chaque mois.	

Sainte-Anastasie



BULLETIN MUNICIPAL

N° 2

MAI 1989

SOMMAIRE

- 1 LE MOT DU MAIRE
- 2 ACTIVITE MUNICIPALE
MAIRIE INFO
- 3 TRIBUNE LIBRE
COURRIER DES LECTEURS
ASSOCIATIONS
PATRIOTIQUES
- 4 LA VIE ASSOCIATIVE
- 5 LA VIE ASSOCIATIVE
- 6 QUESTIONNAIRE
- 7 QUESTIONNAIRE
- 8 LA VIE AU VILLAGE
PREVENTION
AMELIORATION HABITAT
PETITES ANNONCES
- 9 REVUE DE PRESSE
- 10 COMMERCE ET ARTISANAT

FAUT IL CREER UN MARCHÉ
A SAINTE ANASTASIE ?
CERTAINS HABITANTS AYANT
SOULAITE VOIR INSTAURER
UN JOUR DE MARCHÉ, LA
MUNICIPALITE FIDELLE A SA
VOLONTE DE CONCERTATION
PROPOSE SUR CE SUJET, UN
QUESTIONNAIRE JOINT A CE
BULLETIN. APRES DEPOUIL-
LEMENT DES RESULTATS DE
CETTE LARGE CONCERTATION
UNE DECISION SERA ARRETEE
UTILISEZ NOMBREUX CE
MOYEN DE VOUS EXPRIMER
REPONSES AVANT LE 1^{er} JUIN

LE MOT DU MAIRE

Pour ce deuxième bulletin, j'ai pensé devoir aborder un sujet, qui directement ou non, nous concerne tous : le P.O.S.

En effet, ce document que nous avons décidé ensemble de réviser, engage l'avenir de la commune de façon irréversible.

Une étape préliminaire d'analyse puis de synthèse était donc naturellement indispensable. Ce travail important accompli par Monsieur CUENOT, premier Adjoint et la Commission de l'Urbanisme atteint aujourd'hui son terme.

Très bientôt, probablement vers la fin juin, nous proposerons ces premiers éléments à vos observations. Après quoi, et seulement après une large et véritable concertation, nous établirons, en collaboration avec les partenaires impliqués : D.D.A., D.D.E., le document qui suivra alors le cours de l'inévitable procédure administrative.

Mais aujourd'hui, alors que rien n'est encore décidé, je voudrais simplement appeler votre attention sur quelques points dont nous avons déjà largement débattu durant la récente campagne électorale, il s'agit de rappeler les objectifs, mais aussi les limites que nous devons atteindre, mais qu'en aucun cas nous ne pourrions dépasser.

Tout d'abord, nous devons rentabiliser les équipements publics existants, en commençant par les plus proches du village.

Nous devons également préserver les intérêts de la commune, donc de tous, et prévoir les espaces nécessaires à son futur développement.

Enfin nous devons corriger, partout où cela sera encore possible, quelques disparités ponctuelles de traitement à l'intérieur de mêmes zones (ce que l'on a pu appeler des injustices).

Cette révision que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience, est une étape déterminante pour l'avenir de notre village.

En engageant aussi rapidement cette action, je suis conscient de ses enjeux et ses difficultés. Certes notre désir commun de concertation y sera mis quelquefois à l'épreuve. Mais notre bonne volonté réciproque nous permettra, n'en doutons pas, d'atteindre nos objectifs.

Jean-Pierre MORIN

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 14 avril à 20 h.

Etaient à l'ordre du jour :

1. Le vote du budget primitif
2. La nouvelle implantation de l'autocommutateur téléphonique
3. La suppression d'un poste d'instituteur
4. La participation à l'étude hydrogéologique du hameau de Thèmes
5. La convention T.U.C.
6. La demande de subvention travaux Salle Polyvalente à adresser au Conseil Général
7. Vote des heures supplémentaires effectuées par le personnel communal à l'occasion des élections municipales

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Dépenses de fonctionnement	3 584 204 F
Dépenses d'investissement	1 144 375 F
Recettes de fonctionnement	3 584 204 F
Recettes d'investissement	1 144 375 F

Le budget primitif est un budget prudent ne prévoyant qu'un seul programme pour 1990 : la cantine scolaire (avec une provision de 150 000 F)

Le budget adopté est affiché et peut donc être consulté dans son intégralité (couloir rez de chaussée mairie)

DEMANDE DE SUBVENTION A ADRESSER AU CONSEIL GENERAL

Le Maire demande que suite à des travaux imprévus concernant la salle polyvalente (terrassament), une demande de subvention égale à 50 % du montant des sommes engagées soit adressée au Conseil Général.

L'ensemble des propositions ayant été adopté à l'unanimité, la séance est levée à 23 h 30.

Mairie. INFO.

- Monsieur Gaston PROISY a achevé le 31 mai son deuxième contrat de T.U.C. municipal.
- Durant les congés, pour maladie, de Monsieur André FRANCESCATTI, il a été procédé à l'embauche d'un auxiliaire qualifié, à titre temporaire, Monsieur SEPTEMBER.
- Si d'aventure, un emploi permanent, dans une forme précise, devenait vacant, il serait alors procédé, toujours dans les formes légales, à un nouveau recrutement.

Vous devez vendre ou acquérir un terrain, une maison individuelle, un appartement... Vous souhaitez louer un appartement, une maison individuelle, un meublé.... Consultez le panneau "Mairie Immobilier" Place de l'Eglise (à côté de l'emplacement Police Municipale). Pour faire paraître vos annonces, adressez vous au secrétariat de la mairie.

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 5 mai à 20 heures. Tous les membres étaient présents.

COMMISSION DES IMPOIS

Une liste de 24 noms de personnes volontaires aux fonctions de répartiteurs est adressée au Directeur Départemental des Services Fiscaux.

Ce dernier nous fera connaître les 6 membres retenus pour constituer la commission locale des impôts directs.

ADHESION ASSOCIATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE DU "PAYS BRIGNOLAIS"

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'association Culturelle et Touristique du "Pays Brignolais" et en a accepté les statuts.

CONTRAT E.D.F.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat E.D.F. pour la fourniture d'énergie électrique au tarif vert A5 (prix rigoureusement identiques à ceux de notre ancien contrat, mais qui apporte divers avantages : rabais de 4% sur prime fixe ; bénéfice d'un escompte etc....)

COMMISSION MUNICIPALE DES FORETS

Etat Major : Président REMY Lucien, Adjoint HERNANDEZ Gérard

Groupe Combat : (brassards rouges) HERNANDEZ Gérard, PARMENTIER Christian, IVARS Yvon, IVARS Gérard, PES Pierre, COLON Gilbert, SEPTEMBER Edward.

Groupe Guides : (brassards verts) CARRE Christophe, COLIN Marcel, GRISOLLE Ludovic, PARMENTIER Eddy, RIMLINGER Raymond, IVARS David, CREDI J. Louis, CECINI Denis, SEBILE Alexis.

Groupe Logistique : (brassards jaunes) DONDERO Henri, FORISSIER Hervé, BROSSAUD Cyrille, ARNAUD Jacques, LEROUX Joël, ERLER Joël, COULOMB Michel, CHAUSSE Christophe.

CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL

Suite à la demande de Mr VENTRE Georges, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de céder à Mr VENTRE Georges la parcelle de terrain située au Pré de Naple, section A n°1125 superficie 109 m² au prix de 10 F le m² soit 1090 F.

MEMBRES SUPPLEANTS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX Mr ISTRIA Alexandre, Mr BROSSAUD Armand.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.E.S. DU CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE

A) Article 1 : "Le Syndicat Intercommunal aura également la charge de toutes opérations liées directement, et ceci sans exception ni réserve, à l'exploitation du C.E.S. (transports scolaires, réalisation d'une salle de gymnastique couverte etc...)"

B) Modification du titre : "Syndicat Intercommunal du C.E.S. du Canton de LA ROQUEBRUSSANNE."

Le reste sans changement.

TRAITEMENT PLATANES

Le Conseil Municipal a décidé de demander un devis pour le traitement contre le tigre des platanes.

Sainte-Anastasie

2^e Rallye cantonal le 25 juin

Les représentants des comités des fêtes organisateurs du deuxième rallye automobile touristique cantonal du 25 juin prochain se sont réunis à la mairie en présence du maire J.P. Morin. Cette réunion avait pour objet l'étude détaillée du parcours, des points de contrôle et répartition des commissaires dans les communes, les dispositions pour les opérations de départ et d'arrivée, l'organisation de la sécurité, l'attribution des coupes et récompenses, l'accueil à l'arrivée.

Il a été décidé par les organisateurs, que le parcours serait d'environ 80 kilomètres 6 points de contrôle dont quatre sur route. A l'arrivée, apéritif et repas seront servis suivis d'un après-midi dansant et remise des prix. Des représentants de chacune des communes participantes étaient présents à ce colloque.

Pour La Roquebrussanne, M. Francis Peyre; Mazaugues, Mmes Maguy André et Mme Dominique Kania. Néoules, Mme Danièle Salis; Rocbaron, M. Rocher, Méounes, M. Astier (exécuté), Sainte-Anastasie et Mme Armand Brossaud et M. Jacques Machet, responsable technique de l'épreuve.

Sainte-Anastasie

Roland Dorche, nouveau président de l'association Sports et Loisirs

A la suite de la démission de M. Morin, à la présidence de l'association Sports et Loisirs, le conseil d'administration de l'association s'est réuni à la mairie en session extraordinaire en vue de l'élection du nouveau bureau.

Dans une courte allocution, le président sortant a remercié ses collaborateurs et amis qui lui ont permis depuis 3 ans de mener à bien sa tâche de recrutement et d'entraînement des membres des diverses sections sportives de l'association.

Il a insisté sur les excellents résultats de la section voyages « Les Cigales ». Vint ensuite l'élection du nouveau bureau élu, à l'unanimité, dont voici la composition : Président, Roland Dorche; vice-président, Georges Préau; secrétaire, Michèle Merle; trésorier, Bernard Mottron; trésorière adjointe, Mme Yvonne Bocquet; conseiller technique, M. Juvarey.

Dès la proclamation des résultats du vote, M. Dorche a remis au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration, à M.J.P. Morin, une magnifique plaque en bronze gravée à son intention, en souvenir de sa bonne gestion de l'association.

(Photo C.R.)

Sainte-Anastasie

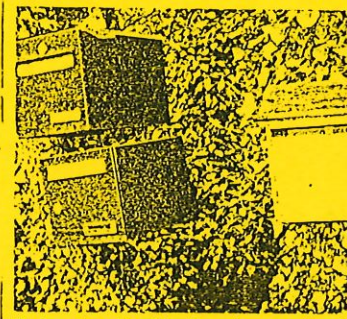
Producteurs de blé dur : l'aide communautaire

Une aide communautaire à la production de blé dur est susceptible d'être accordée par les autorités de la Communauté économique européenne dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Langue-doc-Roussillon.

Pour obtenir le bénéfice de cette aide, les producteurs concernés devront s'inscrire au plus tard le 30 avril. Les imprimés nécessaires sont à la disposition des producteurs, en mairie.

Sainte-Anastasie

Bonjour les mésanges !



Plus de courir mais le nid des mésanges ! (Photo C.R.)

Logement « no problème », semble dire ce couple de mésange au plumage bleu et jaune, coiffées d'un bonnet à lisière blanche.

Pas de difficulté pour se loger, un petit « gazouillis » dans la boîte aux lettres « ça fait l'affaire » ! Le facteur lui en trouve d'autres.

Les propriétaires compréhensifs et amis de la nature, pour arranger leur localité, affichent de ne pas déranger. Quel de plus beau que d'habiter dans l'unité lorsque cela est demandé avec des chants d'oiseaux !

Fox-Amphoux

LES ADRESSES UTILES

RELAIS DE ST-JEAN, Villeneuve-la-Ruche, 94100, Villeneuve-la-Ruche, 94100, Villeneuve-la-Ruche, 94100.

Sainte-Anastasie

Feu vert pour le budget primitif

Le budget primitif a été voté. — Dépenses de fonctionnement : 3.584.204 F; dépenses d'investissement : 1.144.375 F; recettes de fonctionnement : 3.584.204 F; recettes d'investissement : 1.144.375 F.

Le budget primitif est un budget prudent ne prévoyant qu'un seul programme pour 1990 (la cantine scolaire) avec une provision de 150.000 F, le budget est adopté, affiché et peut être consulté dans son intégralité dans le couloir de la mairie (rez-de-chaussée).

L'ensemble des propositions ayant été adopté à l'unanimité.

DEUX PYRAMIDES CONTEMPLENT SAINTE-ANASTASIE

La salle omnisports ouvrira ses portes à la mi-juillet. Une dizaine d'associations et quatre cents adhérents attendent.

En ne se représentant pas aux dernières élections municipales, le maire de Sainte-Anastasie, Albert Grillel, laisse à un héritage de ville à son vœu de voir naître un nouveau champion en haut de la commune, sur la route de Bessières-Rocbaron. Il s'agit en fait de deux constructions voisines par un sas. Leur originalité est une ressemblance avec deux pyramides, mais qu'en aurai-elles ?

Dans cette commune de mille habitants, en cherchant toujours un lieu, un endroit pour se réunir. Salle de football et de la mairie, les associations avaient fait le tour. Pourtant, elles étaient une dizaine et complétaient à elles toutes quatre, cents adhérents dont cent cinquante pour le seul club de football et vingt-cinq, « Les Cigales ». Elles méritaient mieux. Les associations voulaient une salle permettant à la fois la pratique sportive, élargir le maillage local, élargir le maillage local, élargir le maillage local.

Il y a eu un an, le projet se concrétise. La première pierre est posée voilà six mois. Le robin tricolore sera coupé à la mi-juillet. Étonnante conception. Le complexe comprend une grande salle de 700 m². On pourra y pratiquer le basket, le volley et le tennis. Tout est modulable, des panneaux de balais, des tables de tennis.

Une deuxième salle indépendante, couverte 300 m² au sol. Elle sera aménagée pour accueillir les réunions, les petits spectacles, les bals des jeunes, le judo et autres disciplines adaptées. Entre ces deux bâtiments, un sas comprenant lui-même un hall pour les activités, les associations, les associations, les associations.

À l'extrémité du terrain de football déjà en service, mais qui doit être aménagé. Également un court de tennis qui, même s'il n'est pas encore construit, sera aussi d'être aussi tenu et corrigé, existe.

Le coût de l'ensemble atteint les 3,5 millions de francs, auxquels il faut ajouter 1 million pour l'achat du terrain. Les communes régionales et départementales versent 300 000 F de subventions pour le bâti, et 92 000 F pour les équipements extérieurs. La commune a emprunté 12 millions.

Sainte-Anastasie

Célébration d'un baptême républicain

Samedi s'est déroulé en mairie, une cérémonie historique dans les annales du village. M. Morin, maire ayant à ses côtés ses adjoints, a procédé au baptême républicain de Laurent Isabelle Aboaya, arrivée toute souriante dans les bras de ses parents, accompagnée de son parrain, M. Louis Jauffret et de sa marraine Mme Isabelle Aboaya. Dans une courte allocution, le maire a déclaré aux heureux parents et amis : « Je voudrais tout d'abord vous accueillir dans cette maison commune, et vous féliciter de votre choix en cet instant, en présence de votre enfant, avoir une pensée pour les hommes et les femmes qui, il y a deux cents ans, ont tout donné pour que triomphe les idéaux de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, qui nous semblent familiers aujourd'hui. Soyez certains, que c'est pour moi une grande satisfaction que d'avoir le privilège de placer votre enfant sous la protection des institutions de notre République ; il s'agit, je le pense, d'une première dans notre village, et je forme le vœu de voir votre exemple suivi dans la commune.

Le premier baptême républicain a été célébré à Strasbourg en 1790, et légalisé par les lois du 20 Préal de l'an 2 et le 25 Floréal de l'an 2 (22 mai 1794). Cet acte officiel a été la première célébration du mandat du nouveau maire. Il est à noter, que les heureux parents n'ont pas profité de la commémoration du bi-centenaire de la Révolution, pour offrir à leur enfant, un baptême républicain. Mais, le premier enfant a déjà bénéficié il y a six ans, des mêmes honneurs, l'année de sa naissance.



Sainte-Anastasie

La vie au village

Association des parents d'élèves. — A l'issue de sa dernière réunion, l'association des parents d'élèves a pris les décisions suivantes : kermesse des écoles le 24 juin, avec lâcher de ballons et différents jeux, pour cette fête, il est fait appel à tous les bénévoles et souhaite que tous les parents et amis viennent nombreux.

Initiation d'anglais prodiguée à l'attention des enfants de 4 et 8 ans et de 8 ans à 11 ans, début des cours prévus le 16 septembre 1989, pour tous les renseignements, s'adresser à Mme Roy, présidente des parents d'élèves, tél. 94.86.80.06, quartier de Vallon-Caou, Sainte-Anastasie.

L'association a adressé à M. Le recteur de l'académie, une pétition de protestation contre la suppression d'un poste d'instituteur dans les établissements scolaires du village.

L'assistance sociale Mlle Stivala, tiendra exceptionnellement sa permanence le vendredi 5 mai, au lieu du jeudi 4 mai.

Société bouliste. — Suite à l'assemblée générale, et après la démission de M. Lucien Raynaud du poste de président, les membres du bureau ont procédé à l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante, sont élus président d'honneur, MM. J.-P. Morin (maire), vice-président : M. Luc Tochaud; trésorier : M. Bill Bocquet; secrétaire : M. Gagreminck; secrétaire adjointe : Mme Jeanette Cravea. Le bureau a décidé le prix des cartes à 80 F et obligatoire pour tous les tournois organisés par la société de boules, sauf en cas d'affichage, la saison bouliste est ouverte à partir du 30 avril.

Comité cantonal d'anciens combattants. — Une réunion d'information a eu lieu à Sainte-Anastasie, en fin de séance, il a été décidé de créer un comité cantonal d'anciens combattants de la F.N.A.C. et du front uni pour les communes de La Roquebrussanne, Mazaugues, Néoules, Méounes, Garéoult, Rocbaron, Forcal-

queiret, et Sainte-Anastasie, le bureau provisoire a été formé : président : Bruzzone Guy, Ste-Anastasie; vice-président : Aznard Antoine, Forcalqueiret; 2^e vice-président : Gossin André; secrétaire : Colon Gilbert, trésorier, Aillaud Serge; membres actifs : Agostini Ange; Diawara Bengali, Jeani Jean, Sabatier Roger, Ventre Albert, Aillaud Claude, Aillaud Jacques, correspondant de presse, Machat Jacques. Pour inscription et renseignement, s'adresser au secrétaire, M. Gilbert Colon, quartier de l'Hubac, 83136 Sainte-Anastasie, tél. 94.86.73.18.

G.R.

Ste-Anastasie

Concours de belote. — Le comité des fêtes organise un concours de belote aujourd'hui samedi 22, à 21 heures, au bar des Amis.

Pour tous renseignements, téléphoner au 94.86.80.06, 94.86.72.80.

COMITE DE PREVENTION DES TOXICOMANIES

(CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE)

Comme suite à l'article paru en mars dernier dans VAR MATIN concernant le nouveau fonctionnement du Comité, les personnes en difficultés (parents, enfants, ou adolescents) sont invités à se présenter ou à téléphoner à n'importe quelle mairie du canton.

La secrétaire de mairie leur proposera alors de les orienter, suivant leurs problèmes, vers la personne ou le service de leur choix, susceptible de les aider.

Nous rappelons que les difficultés peuvent être de tous ordres (fugues, dépressions, drogue, alcoolisme, difficultés scolaires ou difficultés familiales etc...).

CAMPING CARAVANING

La Vidaresse ★★★ NN
LOCATION DE CARAVANES
GARDIENAGE

D. 15 - La Vidaresse - 83136 Ste-ANASTASIE-sur-ISSOLE
Tél. 94.86.71.90

AMELIORATION DE L'HABITAT

Nous recevons une documentation de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) affiliée au P.A.C.T. - A.R.I.M., qui nous informe des aides ou primes pouvant être accordées pour l'amélioration de l'habitat.

Les bénéficiaires peuvent être les propriétaires, bailleurs, locataires, les propriétaires occupants, les locataires, les retraités, les personnes âgées.

Tous les travaux ne sont pas subventionnables. Sont en particulier retenus les travaux de mise aux normes d'habitabilité ou d'amélioration du confort. Des conditions de ressources sont également déterminées.

Mr CUENOT, Premier Adjoint chargé de l'urbanisme, se rendra prochainement au siège de l'ANAH pour s'informer plus précisément des avantages offerts par cet organisme, et se tiendra prêt à recevoir toute personne intéressée à partir du début juin.

DON

La municipalité de Sainte Anastasie remercie Monsieur Creugny pour son don généreux au bureau d'aide sociale

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
EPICERIE

HERNANDEZ
RUE NOTRE DAME
TEL. 94.86.73.40

LA VIE AU VILLAGE

MARIAGE

Dans la salle d'honneur de notre commune, Mr Jean-Pierre MORIN, assisté de Mme TORRENTE, secrétaire, ont uni pour le meilleur et pour le pire, la toute gracieuse Pascale SAUZEDE, fille de Mr Lucien SAUZEDE, et de Mme Jeanine DHO, avec Mr Frédéric PENSIER fils de notre très connu Gérard PENSIER et de son épouse Mme Denise CANNA.

Frédéric et Pascale, deux enfants très estimés dans la localité, sont tout de même revenus pour leur union dans le village, où une foule d'amis leurs souhaitent toutes leurs félicitations et vœux de bonheur auxquels, nous nous associons.



NOS PETITES ANNONCES

Vends R II Diésel
85 mot.h:s Argus
moins 12.000 Tel.
h.r. 94.866061

Vds.Ste Anastasie
villa 3 ch.ter.4000
M.2 gar.Terr.630000
Tel. 94.867322

Vds.Ford Orion dié.
1985 29.000 Frs.
Tel.94.596077

C.B. 40 cnx.Master
t.b.etat avec ant.
prix a débattre Tel.
Pascal 94.867143

Vends maison T4.I00
m2 habit.Vigne arbr.
fruit.I825 m2 Souquet-
tes. Tel.94.866202

Dame Ste Anastasie
Cher.a louer maison
avec jardin.refér.
Tel;94.867359

Macon ch.jeune manoe-
vre en contrat SIVP
ou qual.Tel le soir
H.R.94 040961

Jardins de l'issolle
villa 1985 75 m2 hab.
cuis.équ.terrasse
gar.1200 m ter;entie.
arborés et clos 57000
Tel.94.867120

TRIBUNE LIBRE

UN "PEPE" REVENDIQUE POUR LES PETITS

Je me dois tout d'abord de remercier nos élus d'être fidèles à leurs promesses. La concertation Elus = Citoyens rentre dans les mœurs de notre village. C'est une bonne chose !

La revendication très modeste que je présente, qui n'a pas un caractère urgent, correspond à un besoin souhaité par d'autres grands parents.

Il serait utile et agréable d'avoir dans notre village, ce qui existe presque partout ailleurs, un parc de jeux pour les petits avec toboggan, tourniquet, balançoire, etc... permettant à nos enfants de s'amuser.

Où ériger ce mini parc ?
Personnellement j'opterais pour les bords de l'Issolle. Mais ce n'est qu'une proposition, à d'autres parents de s'exprimer ! Ainsi qu'à nos élus, bien entendu.

JO FADDA.

LE COURRIER DES LECTEURS

Afin d'éviter un éventuel accident sur cette route où les véhicules circulent à vive allure et où les enfants jouent, serait-il possible de prévoir deux ralentisseurs entre le passage à niveau et le chemin des Souquettes, au niveau de la Guinguette.

Jean-Henri COLL

Il serait souhaitable qu'un panneau de signalisation d'interdiction poids lourds soit apposé à chaque entrée du village, avec indication "sauf pour livraisons". Souvent des camions et des caravanes traversent la commune, ne connaissant pas la déviation de la CD 15.

Gérard HERNANDEZ

La municipalité peut-elle prévoir un éclairage public au carrefour des routes de St Quinis, chemin des Bréguères, Côte de Masséou, au niveau des poubelles.

Anne MERIA

Les deux anciens châteaux d'eau situés en haut de la rue de la colline servent maintenant de dépotoir à la commune. Il serait possible d'y placer deux bancs et deux arbres après avoir nettoyé le terrain, afin que les personnes âgées puissent y venir se reposer.

Jacky GUERMI

Serait-il possible de replacer le panneau visible de l'église à l'entrée de la place St Just indiquant la boulangerie et l'épicerie.

Annie FABRE

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

COMITE CANTONAL D'ANCIENS COMBATTANTS

Vendredi 21 avril 1989 a eu lieu une réunion d'information à STE ANASTASIE/ISSOLE.

En fin de séance, il a été décidé de créer un comité cantonal d'ANCIENS COMBATTANTS de la F.N.A.C.A. et du front UNI pour les communes de :

LA ROQUEBRUSSANNE.MAZAUGUES.MEUNES.NEOLLES.GAREOULT. ROCBARON.FORCALQUEIRET.STE ANASTASIE/ISSOLE.

Un bureau a été formé. Voici sa composition :

Président : BRUZZONE Guy STE ANASTASIE
lier Vice Président: AZNAR Antoine FORCALQUEIRET
2ième Vice Président : GOSSIN André STE ANASTASIE
Secrétaire : COLON Gilbert STE ANASTASIE
Trésorier : AILLAUD Serge STE ANASTASIE
Membres actifs : AGOSTINI Ange. DIAWARA Bangaly
JEANNIN Jean. SABATIER Roger
VENTRE Albert. AILLAUD Claude
AILLAUD Jacques

Correspondant Presse : MACHET Jacques

N.B. : Pour les adhérents F.N.A.C.A. actuels et pour toute nouvelle inscription s'adresser au secrétaire du Comité sus-désigné : Mr COLON Gilbert à STE ANASTASIE.

1754^{ème} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES SIE ANASTASIE/ISSOLE FORCALQUEIRET

Pour qu'une section marche bien, que faut-il ?..... Un bureau dynamique et une participation active de ses adhérents.

C'est ce que nous sommes à la 1754^{ème} section des MEDAILLES MILITAIRES (55 Médailleurs Militaires, 35 Membres Amis et 25 Dames d'Entraide). Nous invitons ces Membres à continuer de faire connaître notre existence et nos activités autour d'eux, et les en remercions.

Nous invitons également d'autre part, les Médailleurs Militaires décorés récemment, non encore adhérents d'une section ou n'ayant encore pas effectué leur mutation, de ne pas hésiter à nous rejoindre, en répondant ainsi au souhait de notre Société Nationale Mutualiste par la voix du Président National, de faire qu'aucun MEDAILLE MILITAIRE ne soit un isolé.

N'hésitez donc pas de prendre contact auprès du Président : Mr LÉON DASSONVILLE Tél. 94.86.73.10. ou en cas d'absence auprès du Secrétaire : Mr Bernard ETIENNE Tél. 94.86.63.74. :

pour tous renseignements relatif à notre section ou d'ordre militaire. A bientôt peut-être.

PIZZERIA DES CHENES

AILLAUD

QUARTIER DES NEGADISSES

TEL. 94.867352

BOUCLES DE L'ISOLE 1989

Le Conseil d'Administration de l'Association Sports et Loisirs s'est réuni le mercredi 19 avril 1989 dans le but de mettre en place le comité d'organisation de la 4^{ème} course pedestre "Les Boucles de l'Issole" qui se déroulera le samedi 15 juillet 1989 à 19 heures, distance 11 km. Tous les coureurs licenciés ou non licenciés seront les bienvenus.

Composition du Comité :

Roland DORCHE. Aristide JURAYER.
Responsable Technique Georges PREAUX.
Armand BROSSAUD. Bernard MOTTRON. Michel BOUILLON.
Jacques ARNAUD. Michel FORISSIER. Michel CORBIER (médecin de la course).

BASKET-BALL

Samedi 6 mai 1989 à 16 heures, nos cadets clôturaient le CHAMPIONNAT DU VAR 1988/1989 en recevant sur le terrain de la Gare, leur adversaire direct de LA LONDE-LES-MAURES.

Ce match était capital, l'enjeu étant : finir cette saison avec une deuxième place.

Confiants et déterminés, nos jeunes basketteurs prirent la direction des opérations et, sans relâche, malgré un arbitrage critiquable, remportèrent le score étroit et la victoire : 65 à 64.

Nous pouvons féliciter cordialement cette équipe cadets.

TASIE CYCLO CLUB

Bienvenue à nos nouveaux licenciés. Récemment notre section a participé brillamment à la concentration patronnée par VAR MATIN afin de gravir les pentes du "FARON".

Récompenses à tous nos cyclos ainsi qu'un rafraichissement ont clôturé cette manifestation sportive. Pour les nouveaux désireux de pratiquer cette discipline, rendez-vous tous les dimanches à 9 heures au cimetière ou s'adresser à Mr FORISSIER Tél. 94.86.77.68.



RALLYE AUTOMOBILE CANTONAL

Contrairement à ce que beaucoup s'imaginent, le rallye automobile touristique n'est pas une épreuve de vitesse, mais une promenade tranquille ayant pour but de découvrir les différents aspects géographiques, historiques et culturels de notre belle région, les distances à parcourir en suivant les itinéraires imposés sont minimales (de 50 à 100 Km) pour une durée de circuit de 4 à 5 heures durant lesquelles des questions consignées sur les feuilles de route sur les sites traversés, à chaque contrôle des jeux insolites contribuent à agrémenter le parcours. Aucune dextérité particulière n'est demandée au chauffeur. Pour que chacun réussisse son rallye touristique, il est conseillé qu'il ait à sa disposition les documents et objets dont le choix est laissé à son appréciation, (dictionnaire, carte Michelin Régionale, guide touristique régional, colle, ficelle, mètre, scotch, afin qu'il puisse solutionner tous les problèmes qui lui seront posés. Les distances sont calculées afin que chacun puisse, à son allure, effectuer le parcours sans aucune précipitation, donc sans risque, sous réserve que soit scrupuleusement respecté le code de la route.

C'est sous ces auspices qu'aura lieu le dimanche 25 juin le 2^{ème} rallye automobile touristique cantonal du Centre VAR organisé par les comités des fêtes des différentes communes du canton de LA ROCHEBRUSSANNE, départ de MEUNES à 7 H 30, arrivée à ROCBARON vers 13 H.

Participation aux frais pour véhicule 1 passager compris : 50 F.

Repas facultatif à l'arrivée 50 F, vin compris, par passager supplémentaire 15 F. Amener les couverts.

Nombreux prix et coupes offertes par les municipalités participantes et VAR MATIN qui patronne cette journée dont vous vous rappellerez.

Inscriptions à partir du 1 juin aux comités des fêtes de STE ANASTASIE, MEUNES, ROCBARON, MAZAGUES, ou chez les commerçants de ces communes.

ALLONS AU RESTAURANT A SAINTE ANASTASIE

RESTAURANT BAR

"LES AMIS"

Rue Notre Dame

Tel. 94.867580

RESTAURANT PIZZERIA

"LA GUINGUETTE"

MAISON COLL

SAINT ANASTASIE

Tel. 94.866190

SOCIÉTÉ DE BOULES

Suite à l'Assemblée Générale des Boulistes, et après démission de Mr Lucien RAYNAUD de son poste de Président les membres du bureau ont procédé à l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante.

Sont élus :

Président d'Honneur : Jean-Pierre MORIN

Président : Bernard BOULIAN

Vice Président : Luc TOCHAU

Trésorier : Yvonne BOQUET

Secrétaire : Jacques GACREMYNCK

Secrétaire Adjointe : Jeannette CRAVEA

Le bureau a décidé que le prix de la carte serait de 60 F obligatoirement pour tous les tournois organisés par la Société de Boules, sauf en cas d'affichage et le vendredi soir.

Début de la saison bouliste le 30 avril.

GRUPE DES RANDONNEURS PEDESTRES

SECTION DE L'A.S.L.

Cette section a vu le jour en 1985 avec un but bien précis : "le maintien en forme de chacun dans la découverte de la nature de notre région dans un esprit d'équipe et un climat de compréhension favorable à la création et au développement des liens d'amitié"

Le groupe compte 27 membres. Les sorties pedestres ont lieu, chaque mardi matin de 8 h 30 à 12 h et une fois par mois le vendredi toute la journée.

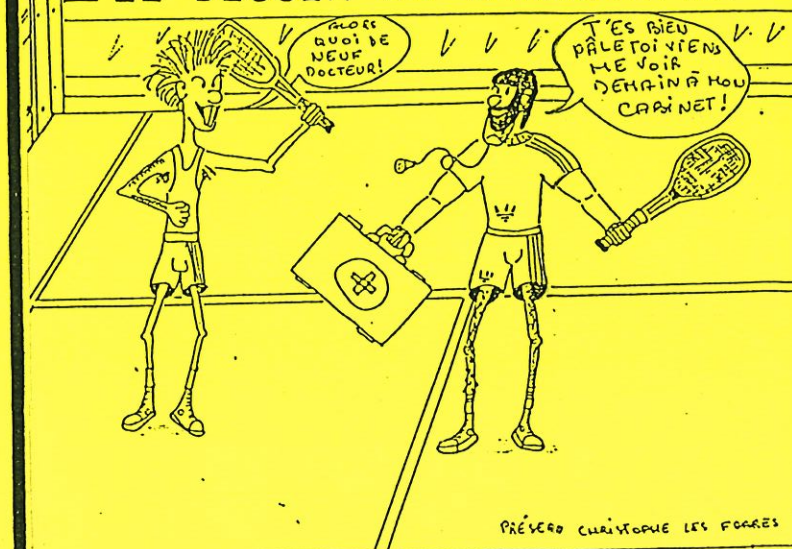
Cette association est animée par Mme LAURENT à qui vous pouvez vous adresser pour inscriptions et renseignements.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

A l'issue de sa dernière réunion, l'Association des Parents d'Elèves a pris les décisions suivantes :

- 1) Kermesse des écoles le 24 juin, avec lacher de ballons, et différents jeux. Pour cette fête l'association fait appel à tous les bénévoles, et souhaite que les parents et amis viennent nombreux. Les dons peuvent être déposés à l'école.
- 2) Il a été décidé que des initiations à l'anglais seront prodiguées à l'attention des enfants de 4 à 6 ans de 6 à 8 ans et de 8 à 11 ans, début prévu des cours premier septembre. Pour tous renseignements s'adresser à la Présidente Madame ROY.
- 3) L'association a adressé à Monsieur le Recteur de l'Académie, une pétition en protestation contre la suppression d'un poste d'instituteur dans un établissement scolaire du village.

LE DESSIN DE CHRISTOPHE



TENNIS DE TABLE

SECTION TENNIS

Président : CORBIER Michel

Secrétaire : BROSSAUD Armand

Trésorier : MORIN Nanou

La section tennis de l'ASL entame sa 3^{ème} année d'existence avec une participation certes modeste, mais dynamique et sportive, compte tenu de la médiocrité de nos installations. La réfection du court de tennis actuel (qui est cependant jouable) et l'acquisition d'un 2^{ème} terrain seront indispensables au bon fonctionnement et à l'essor de notre club, et nous nous y attachons très activement, tout en sachant les limites imposées par le budget communal. D'ores et déjà nous invitons les amateurs de notre village à venir nous rejoindre en grand nombre en rappelant les tarifs 89 :

Adultes 200 F (100 F pour les suivants de la même famille)
Enfants 50 F (avant 16 ans)

"Saison" juin, juillet, août, septembre 100 F

Tarif horaire 15 F/joueur pour les non adhérents

Des cours collectifs adultes seront donnés bénévolement par Mr CASTEJON Thierry (initiation, perfectionnement) à nos adhérents qui le désirent (inscriptions au Bar des Amis)

SA. G.T.

°CHEMINS PRIVATIFS
°VILLAS

SERVICE COMMERCIAL

ROLAND DORCHE
TEL. 94.690094

GOUDRONNAGE

EMPIERRAGE

TERRASSEMENT

ENROBÉS

A CHAUD